

Signy-Avenex

La région veut racheter un bout du parc chevalin

L'idée est de créer un P+R à côté de la gare de l'Asse et de créer une nouvelle zone artisanale

Madeleine Schürch

Il était question depuis longtemps d'aménager un parking-relais pour les pendulaires dans les hauts de la ville de Nyon, en face du Paléo Festival. Histoire de leur permettre de lâcher la voiture et de descendre en train à Nyon. Aujourd'hui, les études du schéma directeur du Nyon-Saint-Cergue-Morez, lancé avec l'agglomération du Grand Genève, ont identifié un autre emplacement: une parcelle du parc chevalin de Signy, entre la route de Gingins et la ligne de chemin de fer.

Le Conseil régional a mandaté la Sofren, société foncière de la région yonnaise, pour y négocier le rachat de 2 hectares de terrain afin d'aménager à terme non seulement un parking de quelque 150 places, mais encore une zone d'activités artisanales. Or, il y a une dizaine d'années, Pôle-Nyon, un projet de pôle économique cantonal, était enterré parce que le parc chevalin refusait de vendre ses parcelles (*lire ci-contre*).

«C'était dès le début de nos réflexions le meilleur endroit pour implanter un P+R car il est à proximité de la gare de l'Asse», explique Cornélia Gallay, responsable de la mobilité au Conseil régional. Il y avait urgence car le petit train, qui vient de toucher de nouvelles rames, va passer à la cadence au quart d'heure entre Nyon et Genolier en décembre. Dans une première phase, 50 places de parc pourraient être réalisées assez rapidement.

Une zone d'activités

Dans une deuxième phase, il est question de porter ce parking à 150 places. «Pour cela, il faut obligatoirement établir un plan partiel d'affectation et déclasser le terrain. D'où l'idée, qui est venue non pas de la Commune de Signy, mais de la région, d'y intégrer une zone d'activités», poursuit Cornélia Gallay.

«Nous cherchons effectivement à créer des zones artisanales pour des petites entreprises, en manque dans le district. Et ce site,



Au parc chevalin de Signy, les poulains peuvent brouter et galoper sur 25 hectares de bonne herbe. Le Conseil régional en vise une parcelle pour construire un parking-relais. F. CELLA

qui jouxte la zone industrielle de la Vuarpillière de Nyon et de l'Asse, s'y prêterait bien», estime Jean-Noël Goël, responsable du développement territorial au Conseil régional. La Sofren vise donc le rachat de 2 hectares, dont une partie serait ensuite cédée en droit de superficie à des PME.

Un premier oui

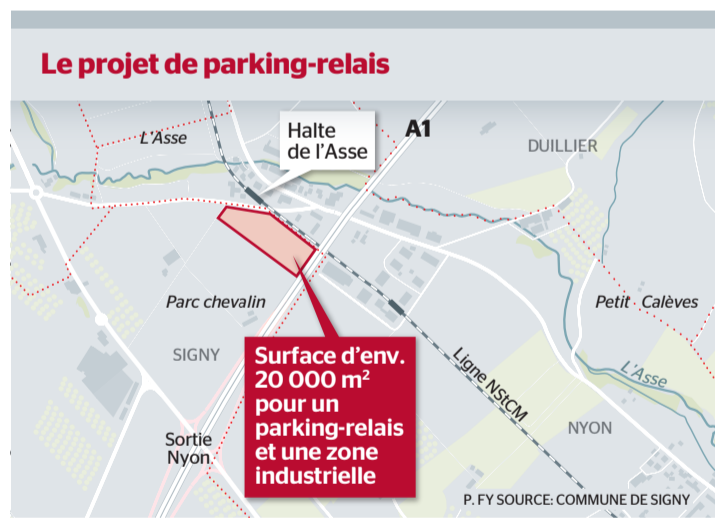
Le comité du parc chevalin de Signy, qui est une coopérative d'éleveurs, a accepté d'entrer en matière. En juin dernier, son assemblée générale a même accepté de céder à la Sofren le petit bout pour un parking de 50 places. «Mais,

pour la deuxième phase, il faudrait voir. Notre parc, qui compte 25 hectares, peut parfaitement se passer de 2 hectares. Mais il y a encore quelques membres de l'époque de Pôle-Nyon qui sont contre toute atteinte à notre patrimoine», explique Patrick Hauser, vice-président de la coopérative. Reste à discuter le prix, la décision revenant à l'assemblée générale, qui ne se tiendra que l'année prochaine. En attendant, les poulains pourront encore brouter longtemps l'herbe de Signy. Car changer l'affectation de la zone et trouver des compensations à ces terrains agricoles prendra du temps.

Zoom arrière

Le pôle de la discorde

Ce devait être un pôle économique ultrastratégique, dont les fonds auraient pu être subventionnés à plus de 65% par l'Etat. Mais le projet de Pôle-Nyon, lancé en 1998 avec la création d'une coopérative réunissant neuf communes, l'Association pour l'aménagement de la région yonnaise et le Canton, s'est enlisé au fil des années dans les confrontations entre le chef-lieu et ses voisines. La Ville de Nyon estimait le périmètre de développement trop important, à cause du trafic insupportable qu'il induisait dans ce secteur. Elle estimait que le projet ne devait pas inclure le parc chevalin de Signy, promis à la construction. Après des années de bagarres, de recours et de vaines médiations entre les partenaires du pôle, la coopérative du parc chevalin, débordée par des dissidents, donnait le coup de grâce en refusant de vendre ses parcelles.



Le Muids connaît les contours de son futur collègue

Les autorités ont présenté hier le visage de l'établissement appelé à accueillir 14 classes, au plus tôt à la rentrée 2018

Avec bientôt 10 000 habitants, les cinq communes de l'Association intercommunale scolaire de Genolier et environs doivent voir grand pour leurs écoles. Ainsi, au Muids, sera construit un collège totalisant notamment 14 classes (plus une dizaine dans un second temps), trois salles de gymnastique et une unité d'accueil parascolaire (APEMS).

Hier soir était présenté le projet lauréat, celui qui s'élèvera, vraisemblablement pour la rentrée 2019 (mais idéalement un an plus tôt), sur les 12 000 m² alloués à ce collège. Et c'est un bureau



En sous-sol, la triple salle de gym pourra accueillir des compétitions internationales et 600 spectateurs.

monthésan qui a su séduire le jury. Au final, 33 dossiers sont arrivés de bureaux basés entre Paris et Arzier. «La très grande majorité

des projets sont venus de Suisse romande», note Patrick Vallat, mandaté pour l'organisation du concours.

Une formation politique a été créée à Bassins

Un groupement citoyen s'est formé dans le but d'apporter un nouveau souffle à la politique villageoise

Bassins a son premier groupe politique, alors même que son Conseil communal sera élu au système majoritaire le 28 février prochain. Le Groupement de citoyen(ne)s de Bassins a été formé officiellement cet été. Il compte aujourd'hui une trentaine de membres. Il organise une séance d'information ouverte à tous les habitants de la localité mercredi 11 novembre dans le but de présenter ses objectifs.

«L'initiative est partie de la volonté de quelques personnes préoccupées par les finances de la commune, la gestion chaotique de la déchetterie et différents petits soucis dans le village, explique le président, Blaise Pidoux. Nous souhaitons fédérer du monde pour apporter notre aide aux autorités.»

Au sein du comité, on retrouve aussi Maurice Treboux, député UDC. «Nous ne sommes pas une opposition au pouvoir en place, promet l'élu cantonal. Mais nous estimons que le citoyen peut amener quelque chose de positif à la vie du village.»

Dans les faits, le groupement visera d'entrer au Conseil communal, dont il juge le travail pas assez efficace. «Je suis plutôt pour que nos membres s'inscrivent sur la liste de l'Entente villageoise. Ce serait idéal», souligne Maurice Treboux. Il se pourrait toutefois qu'une liste concurrente soit déposée au début de l'année prochaine. La stratégie du mouvement sera décidée lors d'une assemblée générale, qui aura lieu en décembre. Et pour la Municipa-

lité? Le comité affirme ne pas être intéressé à se lancer dans cette aventure contre les cinq municipaux actuels, qui se représenteront.

Pour le groupement citoyen, il est important de donner en premier lieu un nouveau souffle au Conseil communal. Les élus du groupement se réuniront donc avant les séances pour étudier ensemble les préavis. Au final, les participants promettent de défendre le dynamisme de la vie associative, de s'engager à la mise en valeur du patrimoine et de veiller à des finances saines.

«Nous estimons que le citoyen peut amener quelque chose de positif à la vie du village»

Maurice Treboux Député UDC et membre du comité

Dans un village miné par des conflits de personnes, il n'est pas certain que l'initiative citoyenne ramène la sérénité. Le bouillonnant syndic Didier Lohri, qui cristallise les tensions, assure qu'il se rendra à la séance du 11 novembre pour découvrir les intentions du nouveau venu sur la scène politique locale. «J'ai un peu de peine à comprendre pour l'instant ce que ce mouvement veut apporter. J'irai donc en tant que citoyen à la séance d'information. J'ai de toute façon toujours eu un certain intérêt pour les groupements d'opinion libre», remarque l'élu connu pour son anarchisme assumé. **R.E.**

Saint-Prex Budget équilibré pour 2016

Lors du dernier Conseil communal de Saint-Prex, l'Exécutif a présenté un budget 2016 équilibré. Le document prévoit quelque 42,407 millions de francs de charges et un peu moins de 42,409 millions de revenus, soit un bénéfice de 1750 francs. A noter que le budget dégage une marge d'autofinancement positive s'élevant à quelque 1,3 million, en diminution par rapport à cette année. «Cette marge ne nous permettra pas de financer les investissements prévus en 2016, ceux-ci le seront par l'emprunt», précise le préavis municipal. **N.R.**

Morges Marcelin ouvre ses portes

L'Ecole d'agriculture de Marcelin, à Morges, ouvre ses portes aux écoliers et au public. Vendredi, de 16 h à 18 h, et samedi, de 10 h à 16 h, un marché paysan permettra aux visiteurs de découvrir une large palette de produits du terroir. Une grande vente de pommes à prix promotionnels aura lieu à cette occasion. Côté animations, le public est convié à participer à deux sessions de dégustation de vin et de fromage, vendredi, à 17 h et à 19 h (sur inscription). A noter enfin qu'une quinzaine de classes participeront à des ateliers vendredi. Infos sur www.marcelin.ch. **N.R.**

PUBLICITÉ

Les preyades RESIDENCE SENIOR
Lussy-sur-Morges

8 appartements accessibles et sécurisés de 2 - 3 - 3.5 pièces
Au cœur du village à 10 min de Morges en transports publics
Rez : Infirmerie, salon, salle à manger
Espace de rencontres, fitness, hammam, sauna

Service de soins de jour et de nuit dans la Résidence
Prestations hôtelières modulables
Logements adaptés

FactoTHome SA - Route de Coinsin 1
1167 Lussy-sur-Morges
Tél 021 821 51 57 - factothome@bcgroup.ch